

Interpellation présentée par le député:

M. Roger Deneys

Date de dépôt : 20 septembre 2007

Messagerie

Interpellation urgente écrite

Evacuation du squatt de la Tour : les procédures ont-elles été respectées ?

La presse s'est fait l'écho des conditions peu claires - voire illégales - dans lesquelles la décision de procéder à l'évacuation du squatt de la Tour a été prise, sans qu'il soit véritablement possible de savoir quelle était la position exacte du Conseil d'Etat à ce sujet.

Est-il possible, en conséquence, d'avoir plus d'explications à ce sujet, notamment en ce qui concerne la prise de décision d'évacuation par le Conseil d'Etat ?